

# Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

VOL. III.

MONTREAL, 20 JANVIER, 1846.

N. 4.

## ANALYSE

DU TRAITÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE DE J. B. SAY.

LU A LA SOCIÉTÉ DES AMIS.

LIVRE PREMIER.

DE LA PRODUCTION DES RICHESSES.

CHAPITRE SEIZE.

Quels avantages résultent de l'activité de circulation de l'argent et des marchandises.

On entend souvent vanter les avantages d'une active circulation, c'est-à-dire, de ventes rapides et multipliées. Il s'agit de les apprécier à leur juste valeur. Les valeurs employées dans le cours de la production ne peuvent se réaliser en argent, et servir à une production nouvelle, que lorsqu'elles sont parvenues à l'état de produit complet, et vendues au consommateur. Plus tôt un produit est terminé et vendu, plus tôt aussi cette portion de capital peut être appliquée à un nouvel usage productif. Ce capital, occupé moins longtemps, coûte moins d'intérêt, il y a économie sur les frais de production; dès lors il est avantageux que les transactions qui ont lieu dans le cours de la production, se fassent activement.

Mais si, dans une même ville, on achetait et vendait plusieurs fois, une année durant, la même marchandise sans lui donner une nouvelle façon, cette circulation serait funeste au lieu d'être avantageuse; et augmenterait les frais au lieu de les épargner. On ne peut acheter et revendre sans employer un capital; et l'on ne peut employer un capital sans qu'il en coûte un intérêt, indépendamment du déchet que peut subir la marchandise.

C'est ainsi que l'agiotage sur les marchandises entraîne nécessairement une perte, soit à l'agiotage, si l'agiotage ne fait pas renaître la denrée, soit au consommateur, s'il la fait renaître.

La circulation est aussi active qu'elle peut l'être utilement, quand une marchandise, du moment qu'elle est en état de subir une nouvelle façon, passe aux mains d'un nouvel agent de production, et que, du moment qu'elle a subi toutes ses façons, elle passe aux mains de celui qui doit la consommer. Toute agitation, tout mouvement qui ne marche pas vers ce but, loin d'être un accroissement d'activité dans la circulation, est un retard dans la marche du produit, un obstacle à la circulation, une circonstance à éviter.

Quant à la rapidité qu'une industrie plus parfaite peut introduire dans la confection des produits, c'est une augmentation de rapidité, et non dans la circulation, mais dans les opérations productives. L'avantage qui en résulte est, du reste, du même genre: c'est un emploi moins prolongé des capitaux.

Je n'ai fait nulle différence entre la circulation des marchandises et celle de la monnaie, parce qu'en effet il n'y en a aucune. Quand une somme d'argent séjourne dans les coffres d'un négociant, c'est une portion de son capital qui reste oisive, de même que la portion de son capital qui est dans son magasin, sous la forme de marchandises en état d'être vendues.

Le meilleur des encouragements pour la circulation utile, est le désir que chacun a, surtout les producteurs, de ne perdre que le moins possible l'intérêt des fonds engagés dans l'exercice de leur industrie. La circulation est pénible là où une industrie imparfaite ne sait créer que des produits de peu d'usage ou trop chers, là où des impôts lourds et nombreux renchérissent les produits et obligent la plupart des consommateurs à s'en passer. Elle se ralentit bien plutôt par les contrariétés qu'elle éprouve, que par le défaut d'encouragement qu'elle reçoit. Ce sont les guerres, les embargos, les droits pénibles à acquitter, le danger ou la difficulté des communications qui l'entravent. Elle est lente encore dans les moments de crainte et d'incertitude, quand l'ordre public est menacé, et que toute espèce d'entreprise est hasardeuse. Elle est lente quand on se croit exposé aux contributions arbitraires et que chacun s'efforce de cacher ses facultés. Elle est lente dans un temps d'agiotage, où les variations subites occasionnées par le jeu sur les marchandises, font espérer à quelques personnes un bénéfice fondé sur une simple variation dans les prix; alors la marchandise attend à l'affût d'une hausse, l'argent à l'affût d'une baisse: des deux parts; capitaux oisifs, inutiles à la production.

## CHAPITRE DIX-SEPT.

Des effets des réglemens de l'administration qui ont pour objet d'influencer sur la production.

Il n'est, à vrai dire, aucun acte du gouvernement qui n'exerce quelque influence sur la production; je ne contenterai, dans ce chapitre, à parler de ceux qui ont pour objet

(\*) Voyez la Revue, Vol. 1er, Nos. 9, 13, 16, 22, 23, 26 et 32; et Vol. 2e, Nos. 2, 6, 9 et 13.

spécial d'y influencer, me réservant de développer les effets du système monétaire, des emprunts, des impôts, quand je traiterai de ces matières par elles-mêmes.

L'objet des gouvernements, en cherchant à influencer sur la production, est ou de déterminer la production de certains produits qu'ils croient plus dignes d'être favorisés que d'autres, ou bien de prescrire des manières de produire qu'ils jugent préférables à d'autres manières. Les résultats de cette double prétention, relativement à la richesse nationale, seront examinés dans les deux premiers paragraphes de ce chapitre. Dans les deux paragraphes suivants, j'appliquerai les mêmes principes à deux cas particuliers, les compagnies privilégiées, et le commerce des grains, à cause de leur grande importance, et afin de fournir de nouvelles preuves et de nouveaux développemens aux principes.

### § 1.—Effets des réglemens qui déterminent la nature des produits.

La nature des besoins de la société détermine à chaque époque, et selon les circonstances, une demande plus ou moins vive de tels ou tels produits. Il en résulte que, dans ces genres de production, les services productifs sont un peu mieux payés que dans les autres branches de la production, c'est-à-dire, que les profits qu'on y fait sur l'emploi de la terre, des capitaux et du travail, y sont un peu meilleurs. Ces profits attirent de ce côté des producteurs, et c'est ainsi que la nature des produits se conforme toujours naturellement aux besoins de la société. On a déjà vu (Chapitre XV) que ces besoins sont d'autant plus étendus que la production est plus grande, et que la société en général achète d'autant plus qu'elle a plus de quoi acheter.

Lorsqu'au travers de cette marche naturelle des choses, l'autorité se montre et dit: «Le produit qu'on veut créer, celui qui donne les meilleurs profits, est par conséquent celui qui est le plus recherché, n'est pas celui qui convient; il faut qu'on s'occupe de tel autre.» elle dirige évidemment une partie des moyens de production vers un genre dont le besoin se fait moins sentir, au-dessus d'un autre dont le besoin se fait sentir davantage.

En 1793, il y eut en France des personnes persécutées, et même conduites à l'échafaud, pour avoir transformé des terres labourées en prairies artificielles. Cependant, du moment que ces personnes trouvaient plus d'avantages à élever des bestiaux qu'à cultiver des grains, on peut être certain que les besoins de la société réclamaient plus de bestiaux que de grains, et qu'elles pouvaient produire une plus grande valeur dans la première de ces denrées que dans la seconde.

L'administration disait que la valeur produite importait moins que la nature des produits, et qu'elle préférerait qu'un arpent de terre produisît pour vingt francs de blé plutôt que pour trente francs de foin. Elle enlevait mal; car si le terrain produisait un hectolitre de blé valant vingt francs, ce même arpent cultivé en prairie, et donnant un produit de trente francs, aurait procuré un hectolitre et demi de blé au lieu d'un hectolitre. Que si le blé était assez rare et assez cher pour que l'hectolitre valût plus que le foin, l'ordonnance était superflue: l'intérêt du producteur suffisait pour lui faire cultiver du blé.

Il ne reste donc plus qu'à savoir qui, de l'administration ou du cultivateur, sait le mieux quel genre de culture rapportera davantage; et il est permis de supposer que le cultivateur qui vit sur le terrain, l'étudie, l'interroge, qui plus que personne est intéressé à en tirer le meilleur parti, en sait à cet égard plus que l'administration.

Lorsqu'à une autre époque, on a forcé les particuliers à planter des betteraves ou du pastel dans des terrains qui produisaient du blé, on a causé un mal du même genre; et remarquons, en passant, que c'est un bien mauvais calcul que de vouloir obliger la zone tempérée à fournir des produits de la zone torride. Nos terres produisent, en petite quantité, et en qualités médiocres, des matières sucrées et colorantes qu'un autre climat donne avec profusion; mais elles produisent, au contraire, avec facilité, des fruits, des céréales, que leur poids et leur volume ne permettent pas de tirer de bien loin. Lorsque nous condamnons nos terres à nous donner ce qu'elles produisent avec désavantage, aux dépens de ce qu'elles produisent plus volontiers; lorsque nous achetons par conséquent fort cher ce que nous vendrions à fort bon marché si nous le tirions des lieux où il est produit avec avantage, nous devenons nous-mêmes victimes de notre propre folie. Le comble de l'humilité est de tirer le parti le plus avantageux des forces de la nature, et le comble de la démesure est de lutter contre elles; car c'est employer nos peines à détruire une partie des forces que la nature voudrait nous prêter.

Les raisonnemens que nous venons d'appliquer à l'agriculture sont applicables aux manufactures. Quelquefois un gouvernement s'imagina que le tissage des étoffes fines avec une matière première indigène, est plus favorable à l'industrie nationale que celui des étoffes fabriquées avec une matière d'origine étrangère. Nous avons

vu, conformément à ce système favoriser les tissus de laine et de lin préférentiellement aux tissus de coton. C'était bonner, relativement à nous, les bienfaits de la nature: elle nous fournit en différens climats une foule de matières dont les propriétés variées s'accroissent à nos divers besoins. Chaque fois que nous parvenons à répandre sur ces matières, soit par leur transport au milieu de nous, soit par les préparations que nous leur faisons subir, une valeur qui est le résultat de leur utilité, nous faisons un acte profitable et qui contribue à l'accroissement de la richesse nationale. Le sacrifice au prix duquel nous obtenons des étrangers cette matière première, n'a rien de plus fâcheux que le sacrifice des avances et des consommations que nous faisons en chaque genre de production pour obtenir un nouveau produit. L'intérêt personnel est toujours le meilleur juge de l'étendue de ce sacrifice et de l'étendue du dédainnement qu'on peut s'en promettre; et quoique l'intérêt personnel se trompe quelquefois, c'est, un d'ailleurs, le juge le moins dangereux, et celui dont les jugemens coûtent le moins. (1)

Mais l'intérêt personnel n'offre plus aucune indication, lorsque les intérêts particuliers ne servent pas de contre-poids les uns pour les autres. Du moment qu'un particulier, une classe de particuliers peuvent s'élever de l'autorité pour s'affranchir d'une concurrence, ils acquièrent un privilège aux dépens de la société; ils peuvent s'assurer des profits qui ne dérivent pas entièrement des services productifs qu'ils ont rendus, mais dont une partie est un véritable impôt mis à leur profit sur les consommateurs; impôt dont ils partagent presque toujours quelque portion avec l'autorité qui leur a prêté son injustice appui.

Le législateur a d'autant plus de peine à se défendre d'accorder ces sortes de privilèges qu'ils sont vivement sollicités par les producteurs qui doivent en profiter, et qui peuvent représenter, d'une manière assez plausible, leurs gains comme un gain pour la classe industrielle et pour la nation, puisque leurs ouvriers et eux-mêmes font partie de la classe industrielle et de la nation.—Comme on ignore, en général, quels sont ceux qui paient ces gains du monopole, souvent personne ne réclame. Les consommateurs eux-mêmes, qui en souffrent, sentent le mal sans pouvoir en assigner la cause, et sont quelquefois les premiers à outrager les personnes éclairées qui élèvent la voix en leur faveur.

Lorsqu'on commença à fabriquer des cotonnades en France, le commerce tout entier des villes d'Amiens, de Beauvais, &c., se mit en réclamation, et représenta toute l'industrie de ces villes comme détruite. Il ne parait pas cependant qu'elles soient moins industrielles ni moins riches qu'elles ne l'étaient il y a un demi-siècle; tandis que l'opulence de Rouen et de la Normandie a reçu un grand accroissement des manufactures de coton.

Quoique les gouvernemens aient trop souvent présumé qu'ils pouvaient, utilement pour la richesse générale, déterminer les produits de l'agriculture et des manufactures, ils s'en sont cependant beaucoup moins mêlés que des produits commerciaux, surtout des produits commerciaux étrangers. C'est la suite d'un système général, qu'on désigne par le nom de *système exclusif ou mercantile*, et qui fonde les gains d'une nation sur ce qu'on appelle dans ce système une balance favorable du commerce.

Avant d'obtenir le véritable effet des réglemens qui ont pour objet d'assurer à une nation cette balance favorable, il convient de nous former une idée de ce qu'elle est en réalité, et du but qu'elle se propose. Ce sera l'objet de la digression suivante.

(A continuer.)

(1) A chaque instant on se sent arrêté par la nécessité de combattre des objections qui ne seraient pas faites, si les principes d'économie politique étaient plus répandus. On dira dans cette occasion-ci, par exemple: «Nous convenons que le sacrifice que fait un négociant pour se procurer la matière première d'une manufacture de lin, est pour lui un sacrifice aussi réel que celui qu'il fait pour se procurer la matière première d'une manufacture de coton; mais, dans le premier cas, le montant de son sacrifice, dépensé et consommé dans le pays, tourne au profit du pays; tandis que, dans la dernière supposition, il tourne au profit de l'étranger.» Dans les deux cas, le sacrifice du négociant tourne au profit du pays; car il ne peut acheter de l'étranger la matière première exotique (le coton) qu'en employant à cet achat un produit indigène, aussi bien que celui qu'il aurait acheté.—«Mais s'il envoie de l'argent, dit-on, pour payer son coton?»—Il n'aura pu se procurer cet argent, c'est-à-dire, acheter la monnaie, qu'au moyen d'un produit, d'une marchandise qu'il aura dû auparavant se procurer, et qui aura encouragé l'industrie indigène, comme aurait fait l'achat du lin. De toutes manières il faut toujours remonter là. C'est toujours (sauf les dépouilles obtenues par la force) de son propre fonds, c'est-à-dire, de ses terres, de ses capitaux et de son industrie, qu'une nation tire tout ce qu'elle consume, même ce qu'elle fait venir de l'étranger.